



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Troisième correction du
Rhône (R3)
Plan d'Aménagement et
mesures d'accompagnement
agricole

31 | 03 | 2016



PRESSE



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

23 mars 2016

Troisième correction du Rhône (R3) Plan d'aménagement et mesures d'accompagnement agricole

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, les travaux de sécurisation ont repris à Viège et démarré dans le Valais romand dans les secteurs les plus dangereux. Ils se poursuivront ces prochaines années étape par étape en fonction des priorités.

Ces actions sur le terrain découlent d'une vision d'ensemble définie dans le Plan d'aménagement (PA-R3) qui décrit non seulement les travaux prévus par la 3^e correction du Rhône de Gletsch au Léman mais aussi les interactions avec le territoire, l'économie, les loisirs, la nature, le paysage et l'agriculture. Le Conseil d'Etat a adopté le PA-R3 ainsi que la fiche du Plan Directeur cantonal relative au Rhône. Il lance avec les partenaires agricoles les mesures d'accompagnement.

Le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement **Jacques Melly** et le chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire **Jean-Michel Cina** vous présenteront ce dossier ainsi que la stratégie agricole d'accompagnement de R3 au cours d'une **conférence de presse**

jeudi 31 mars 2016 à 09.30 heures
Espace Porte de Conthey à Sion

Seront également présents

- **Vincent Pellissier**, chef du Service des routes, transports et cours d'eau
- **Tony Arborino**, chef du projet de la 3^e correction du Rhône,
- **Gérald Dayer**, chef du Service cantonal de l'agriculture
- **Damian Jerjen**, chef du Service du développement territorial
- **Willy Giroud**, président de la Chambre valaisanne d'agriculture
- **Hubert Zufferey**, directeur de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais.

La **documentation** vous sera remise sur place. Vous la trouverez également, comme de coutume, sur le site Internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'Information





Troisième correction du Rhône (R3) Plan d'Aménagement et mesures d'accompagnement agricole

(IVS).- Le Conseil d'Etat a adopté le Plan d'aménagement (PA-R3) de la 3^e correction du Rhône (R3). Ce dossier décrit les liens entre R3, le territoire et l'agriculture. Il sert de base à l'établissement des projets de mise à l'enquête publique qui seront établis secteur par secteur en fonction des priorités. En complément de ces études et des travaux en cours sur le Rhône, le canton du Valais lance un partenariat pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement agricole. Quelque 200 millions de francs seront notamment mis à disposition pour renforcer l'agriculture valaisanne dans la plaine du Rhône.

Le Conseil d'Etat a adopté le Plan d'aménagement de la 3^e correction du Rhône. Bien que ce projet ait un but sécuritaire, il est également un projet territorial qui répond aux exigences environnementales. Il permet de redessiner la plaine en interaction avec le territoire et l'agriculture, un élément clé du projet. Il offrira des opportunités pour l'économie, la nature, le paysage et les loisirs. Le Conseil d'Etat a fixé les principes d'interactions entre le projet et les différentes activités de plaine en validant la fiche de coordination « 3^e correction du Rhône » du Plan directeur cantonal.

Pour assurer la protection de la population et des biens, la 3^e correction du Rhône aura une emprise sur les terres agricoles. Après avoir réduit cette emprise au strict minimum en adaptant le projet, le Conseil d'Etat a défini une stratégie agricole d'accompagnement de R3, en partenariat avec les représentants des milieux agricoles, dévisée à 200 millions de francs, financés en majeure partie par le projet. Celle-ci est basée sur trois axes :

1. des mesures individuelles pour les exploitations agricoles les plus touchées (échanges fonciers, soutiens à la restructuration, ...)
2. des mesures collectives permettant d'améliorer globalement et durablement les structures de production de l'ensemble de la plaine (drainage, irrigation, routes, remaniements parcellaires, ...)
3. un aménagement du Rhône visant à créer des espaces agricoles sur les berges externes du Rhône (pâturage des berges, digues extérieures exploitables, ...)



Afin de préciser et de coordonner la mise en œuvre de cette stratégie, le Conseil d'Etat a nommé un comité de pilotage agricole qui intègre entre autre, en plus des représentants de l'Etat, le président de la Chambre valaisanne d'agriculture, Willy Giroud et le directeur de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais, Hubert Zufferey. Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) et le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) porteront ensemble la réalisation de ces mesures.

Les représentants du canton contacteront les propriétaires et exploitants afin de les orienter sur les mesures et démarrer les études.

Le Conseil d'Etat s'engage ainsi afin que la 3^e correction du Rhône permette de renforcer à long terme l'agriculture valaisanne.

Personnes de contact :

Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement – 027 606 33 00

Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire – 027 606 23 00

Tony Arborino, chef du projet de la 3^e correction du Rhône - 078 648 81 51

Gérald Dayer, chef du Service cantonal de l'agriculture - 079 698 30 25

Troisième correction du Rhône (R3)

Plan d'aménagement
et mesures d'accompagnement agricole

Conférence de presse du 31 mars 2016

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Jacques MELLY

Président du Gouvernement

Chef du département des transports, de l'équipement
et de l'environnement (DTEE)

**TOUS UNIS,
TOUS GAGNANTS !**

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Programme

- ▲ R3 : un projet territorial
par Vincent Pellissier, CSRTCE
- ▲ PA-R3 : trois décisions – une vision
par Tony Arborino, chef de projet R3
- ▲ Une vision agricole et territoriale
par Jean-Michel Cina, CDTEE
- ▲ Une stratégie agricole en trois axes
par Gérald Dayer, CSCA
- ▲ L'agriculture : partenaire et bénéficiaire
par Willy Giroud, président CVA

Une vision...

... de la plaine de demain, incluant :

- ▲ Aménagement du Rhône et de ses berges
- ▲ Agriculture
- ▲ Territoire

3 outils...

... pour la mise en œuvre de la vision :

- ▲ Plan d'aménagement du Rhône (PA-R3)
- ▲ Stratégie d'accompagnement agricole
- ▲ Fiche spécifique du Plan directeur cantonal

En résumé

Tous unis pour :

- ▲ Réaliser une 3^e correction moderne et durable
- ▲ Intégrer les aspects sécuritaires, environnementaux et paysagers
- ▲ Lancer des mesures d'accompagnement agricole pour renforcer l'agriculture

Tous gagnants :

- ▲ Sécurité pour la population
- ▲ Agriculture prête à faire face aux défis de demain
- ▲ Paysage modifié, dynamisé et modernisé
- ▲ Atout pour la population et pour notre tourisme

Vincent PELLISSIER

Ingénieur cantonal

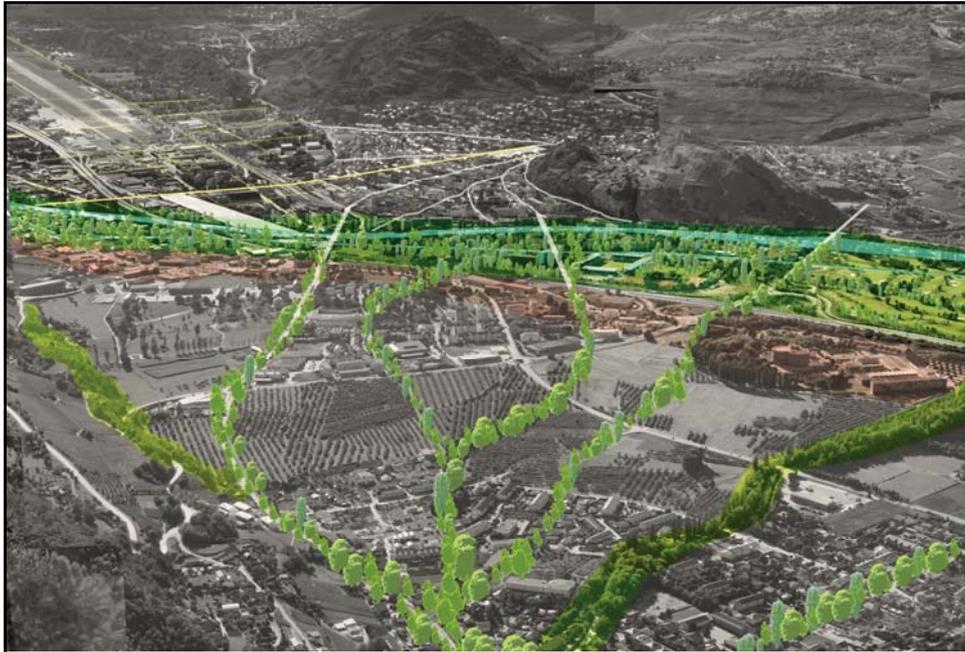
Chef du service des routes, transport et cours d'eau (SRTCE)

R3 : UN PROJET TERRITORIAL.



Protéger la plaine





Repenser le territoire...



...en harmonie avec la nature





Préserver l'économie



Développer l'activité





Développer l'offre de loisirs



Créer de nouveaux espaces publics





S'approprier le fleuve



Superposer les fonctions





Développer l'agriculture en synergie...



...et en faire une opportunité.



Tony ARBORINO

Chef de projet de la 3^e correction du Rhône (R3)

LE PLAN D'AMENAGEMENT RHÔNE (PA-R3) TROIS DECISIONS – UNE VISION

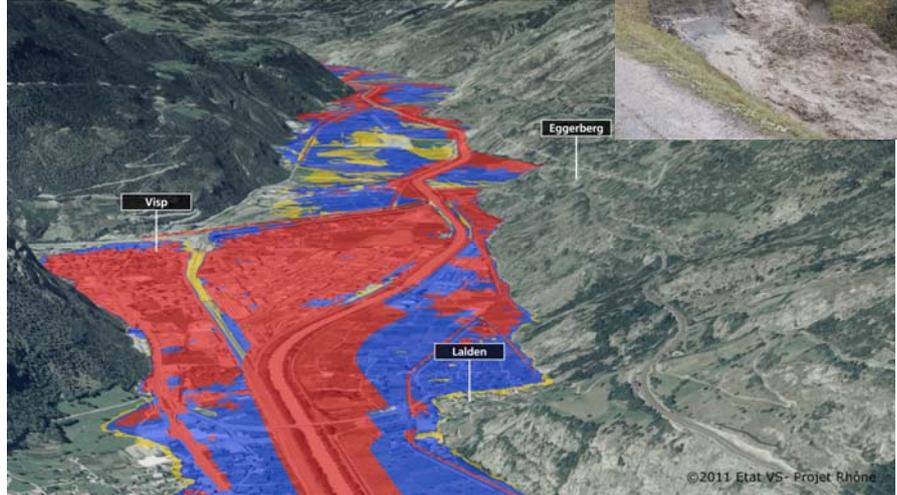
CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

R3 : les étapes

- ▲ Juin 2015
 - OUI au décret de financement de R3
- ▲ Octobre 2015
 - Augmentation de 20% de la subvention fédérale
- ▲ Novembre 2015
 - Démarrage des travaux (Viège)
- ▲ Mars 2016
 - Lancement des mesures d'accompagnement agricole
- ▲ En cours :
 - Établissement des dossiers d'enquête secteur par secteur en fonction des priorités

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

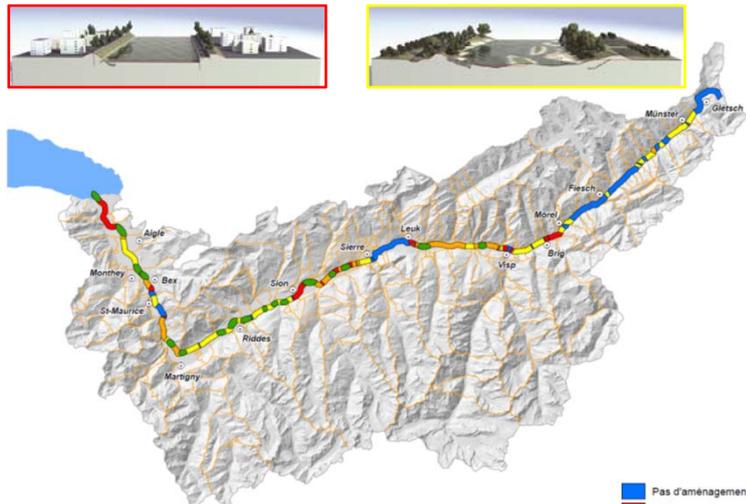
Le PA-R3, c'est ...



...une REPONSE à une situation de danger.

CANTON DU VALAIS
KANTON VALIS

Le PA-R3, c'est ...



...un PROJET d'aménagement du fleuve.

CANTON DU VALAIS
KANTON VALIS

Le PA-R3, c'est ...



...une VISION du territoire de la plaine.

Jean-Michel CINA

Conseiller d'Etat

Chef du département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)

**UNE VISION
AGRICOLE ET TERRITORIALE**

Le projet de 3^e correction du Rhône est aussi un projet d'aménagement du territoire

Le projet de 3^e correction du Rhône est intégré dans la démarche «Développement territorial 2020»

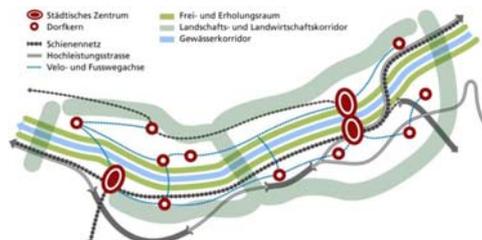
- ▲ Via le Concept cantonal du développement territorial adopté par le Grand Conseil en septembre 2014
- ▲ Via l'établissement d'une **fiche de coordination spécifique «Troisième correction du Rhône» du Plan directeur cantonal**
 - qui a été validée par le Conseil d'Etat le 2 mars 2016
 - qui sera intégrée dans le futur Plan directeur en cours de révision globale, en vue de son adoption par le Grand Conseil, puis son approbation par le Conseil fédéral

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

La coordination territoriale assurée par le Plan directeur cantonal (1)

Met en évidence les possibilités d'interactions et de mise en valeur des potentiels de développement des territoires proches du Rhône

- L'exemple de Sion-sur-Rhône
- L'exemple des projets d'agglomération (ex. Agglo BriViNa)



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

La coordination territoriale assurée par le Plan directeur cantonal (2)

Garantit la prise en compte des aspects agricoles :

- ▲ Via le traitement de la **problématique des SDA** (poursuite de l'optimisation du projet, réexamen de la situation globale des SDA et des possibilités de compensation dans le canton)
- ▲ Via la promotion des **améliorations structurelles et de diverses mesures en faveur de l'agriculture** (cf. stratégie agricole)

Gérald DAYER

Chef du Service cantonal de l'agriculture (SCA)

**UNE STRATEGIE AGRICOLE
EN TROIS AXES**

1. Conséquences sur l'agriculture VS

- ▲ Protection contre les crues
- ▲ 300 ha terres agricoles
- ▲ 360 exploitations concernées / 60 exploitations importantes très fortement touchées
- ▲ Le Valais central est le plus touché (potentiel économique des cultures spéciales)
- ▲ Gestion de la nappe phréatique : irrigation, drainages

2. Enjeux

- ▲ Construire l'agriculture du futur dans la plaine du Rhône
- ▲ Positionner et protéger l'agriculture dans une vision d'aménagement du territoire durable de la plaine
- ▲ Construire pour et avec l'agriculture

→ **R3 = opportunité pour renforcer à long terme l'agriculture de plaine**

3. Stratégie agricole : trois axes d'action

	Mesures (exemples)	Justification
1. Soutiens aux exploitations très touchées	<ul style="list-style-type: none">• Information ciblée (emprise, délais ...)• Echanges fonciers• Conseils et soutiens à la restructuration	Accompagnement individuel et réorientation des exploitations agricoles fortement touchées
2. Amélioration globale des structures de production	<ul style="list-style-type: none">• Coordination territoriale avec autres projets• Améliorations foncières intégrales• Infrastructures, accès, ...• Irrigation, drainage, gestion de la nappe• Projets d'intérêt agricole général (production, promotion, ...)	Réaménagement des structures touchées par l'emprise Amélioration de la productivité agricole sur l'ensemble de la plaine.
3. Synergies d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Dignes cultivables• ...	Limitation supplémentaire des pertes de SAU et SDA

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Illustration de la stratégie Situation actuelle

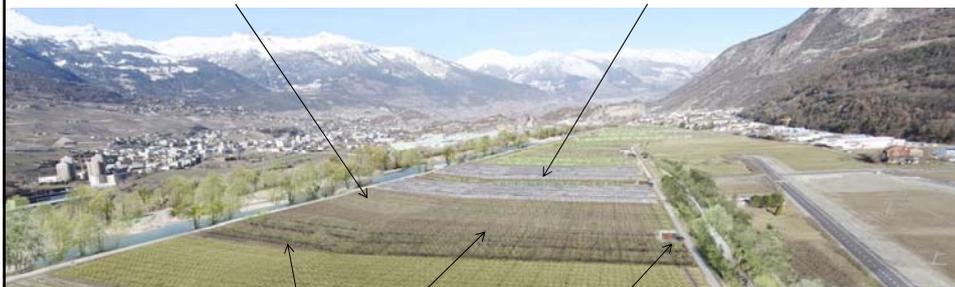


CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Situation future 200 mios d'investissements pour l'agriculture

3. Synergies : digue cultivée jusqu'au chemin de berge (SAU et SDA)

1. Soutiens aux exploitations : restructuration d'une entreprise individuelle (tunnel)



2. Amélioration des structures : remaniement, parcellaire, irrigation (goutte à goutte automatisé, électrification, ...)

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

5. Un partenariat fort pour la mise en oeuvre

▲ Comité de pilotage «R3 agriculture»

- Président de la Chambre valaisanne d'agriculture
- Directeur de l'Interprofession des fruits et légumes
- Juriste DTEE
- Chef Service routes, transport et cours d'eau (vice-président)
- Chef de projet R3
- Chef Service cantonal de l'agriculture (président)
- *Invités : Offices fédéraux (agriculture + environnement) + VD*

▲ Tâches

- Piloter et coordonner la mise en œuvre de la stratégie et des investissements agricoles
- Assurer la coordination avec le projet général R3
- Définir le suivi de la nappe et proposer les indemnités
- Définir les principes d'exploitation du sol
- ...

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Willy GIROUD

Président de la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA)

**L'AGRICULTURE
PARTENAIRE ET BENEFICIAIRE**

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Requêtes du secteur agricole:

1. Une emprise minimale sur les terres agricoles.
2. Une possible utilisation à l'intérieur de l'espace Rhône pour une agriculture extensive avec le maintien, à l'extérieur des digues, d'une agriculture intensive.
3. La compensation effective des surfaces d'assolement, conformément à la législation fédérale.
4. L'inversion du fardeau de la preuve.



Nous constatons que le Canton a

- diminué l'emprise du projet sur l'agriculture de près d'un cinquième (70 ha)
- prévu une utilisation des berges du Rhône pour une agriculture intensive

Le Canton propose également des mesures pour les exploitations agricoles les plus touchées et des AFI dans la plaine.

Nous soutenons cette démarche et sommes prêts à collaborer à la définition de conditions cadres et à un suivi de l'avancement des travaux.



De par les intérêts généraux de la branche que nous représentons, nous visons les objectifs suivants :

- fixer avec le Canton les axes de développement de l'agriculture du futur
- être associés pour traiter de :
 - la compensation effective des SDA
 - l'inversion du fardeau de la preuve
 - d'une agriculture intensive sur les digues et extensive à l'intérieur de celles-ci
- faire remonter les préoccupations et interrogations de la base
- apporter nos connaissances techniques et de la situation des marchés

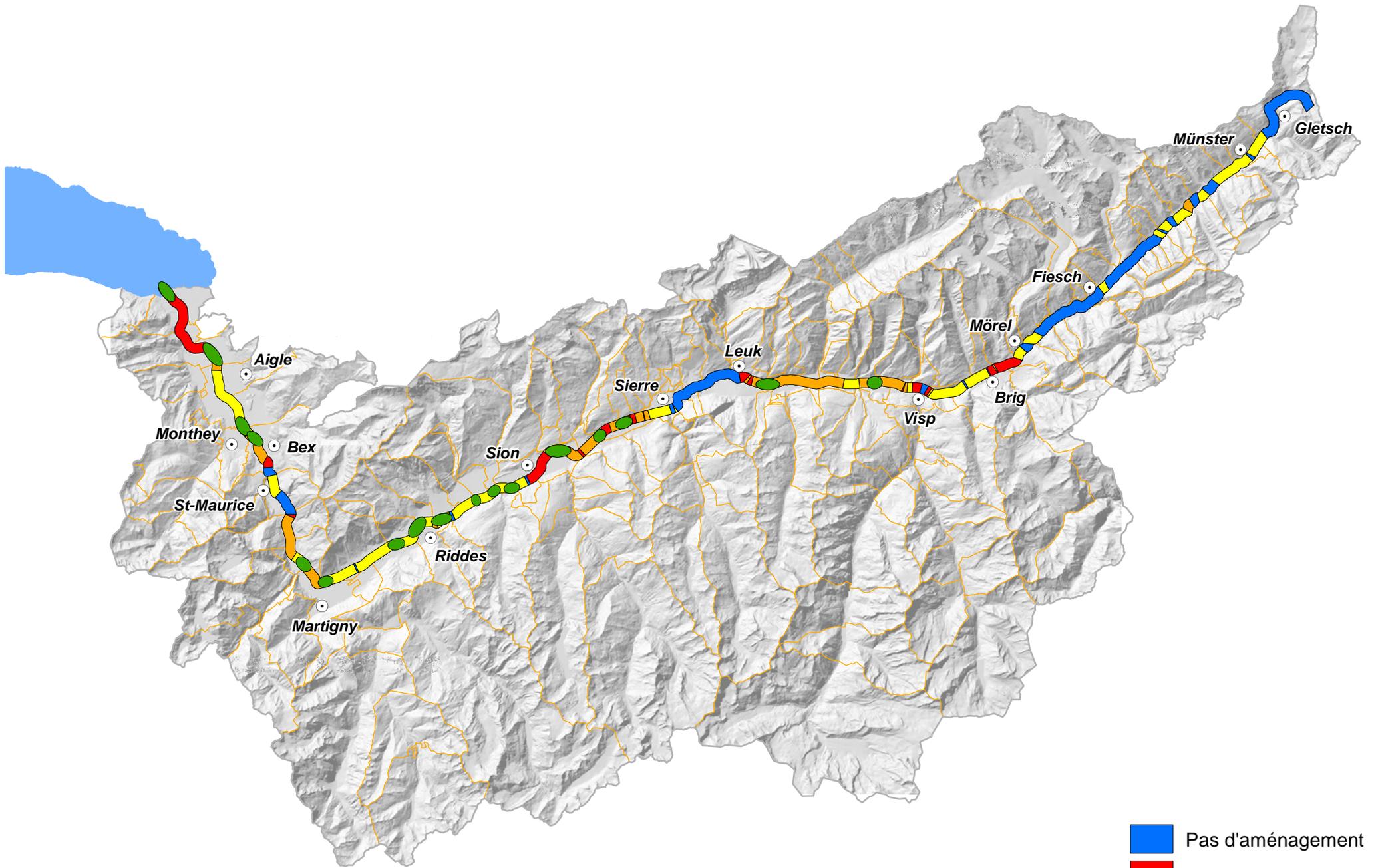
Nous collaborons donc à cette démarche qui devra permettre à l'agriculture valaisanne de perdurer.



Fortement impactée par ce projet, l'agriculture confirme, à ce jour, sa volonté d'en demeurer un partenaire prépondérant dans l'intérêt général de la profession !



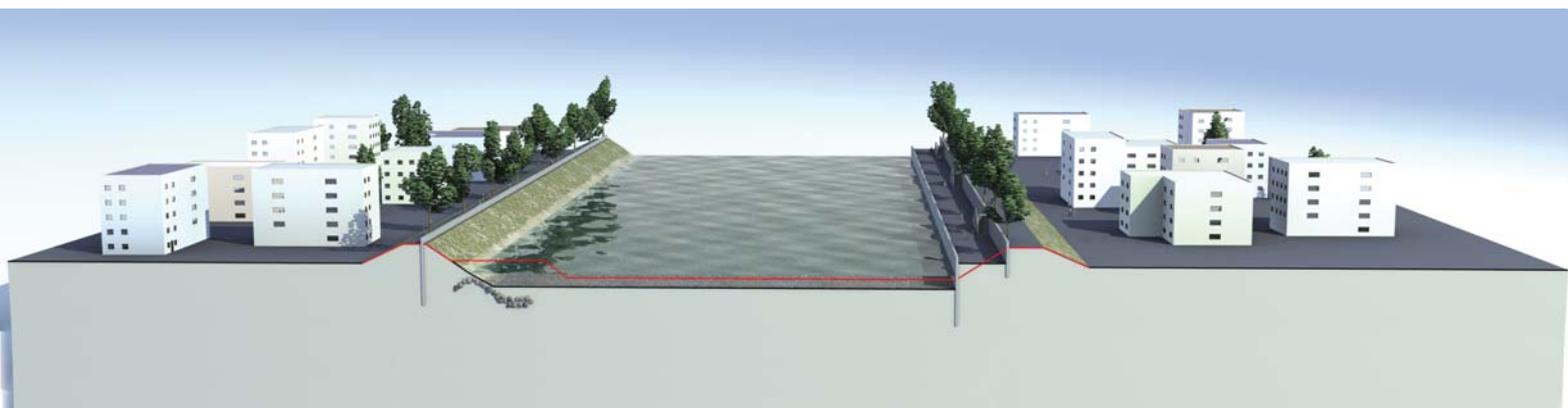
Questions / réponses



Le Plan d'aménagement R3 de Gletsch au Léman

- Pas d'aménagement
- Abaissement
- Élargissement
- Abaissement et élargissement
- Élargissements ponctuels

Le profil type abaissement



Le profil type largissement



La plaine agricole actuelle



La plaine agricole & R3



La plaine agricole avec digue intégrée





